

Revue *Espaces et Sociétés*

Normes éditoriales et consignes aux auteurs

Espaces et Sociétés (<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes.htm>) est une revue interdisciplinaire et internationale de sciences humaines et sociales qui se propose de faire la synthèse critique des multiples savoirs sur les rapports des sociétés à leurs espaces. Dans un esprit à la fois d'ouverture et de confrontation, elle s'efforce de contribuer aux grands débats concernant ce champ d'études, qu'ils soient spécifiques au monde de la recherche ou qu'ils concernent plus directement les acteurs sociaux et politiques.

Pour ce faire, la revue publie des contributions dans les différentes rubriques suivantes :

- un « Dossier thématique » (environ 2/3 du numéro) faisant l'objet d'un appel à articles autour d'une thématique spécifique ;
- la rubrique « Varia » qui permet, indépendamment de tout appel à article, la publication d'articles portant sur des thématiques différentes indépendantes de celle du dossier thématique ;
- la rubrique « Notes de lecture et comptes rendus thématiques » est constituée de recensions d'ouvrages ainsi que de comptes rendus thématiques mettant en perspective plusieurs ouvrages traitant d'une même thématique.

Selon les numéros, les rubriques suivantes peuvent également accueillir des contributions :

- la rubrique « Controverse » permet la mise en débat et la confrontation d'analyses et de prises de positions divergentes sur un enjeu scientifique ou pratique d'actualité ;
- la rubrique « Thèses » rassemble des contributions visant à valoriser et à faire connaître des thèses récentes dans les champs disciplinaires et thématiques couverts par la revue ;
- la rubrique « Rétrospective » analyse la manière avec laquelle la revue a abordé dans le passé le thème auquel le dossier thématique du numéro est dédié ;
- la rubrique « Traduction » publie les traductions françaises d'articles scientifiques majeurs publiés dans d'autres langues.

1. PROPOSITION DE CONTRIBUTIONS

La revue accueille en tout temps des propositions de publication pour les rubriques suivantes :

1.1 Articles (rubriques « Dossier thématique » et « Varia »)

Alors que les propositions d'articles pour la rubrique « Dossier thématique » doivent s'inscrire dans un appel à articles publié par la revue, les articles de la rubrique « Varia » peuvent être soumis en tout temps et porter sur n'importe quel objet ou question entrant dans le champ (inter-)disciplinaire et thématique de la revue.

Dans les deux cas, la revue privilégie des articles proposant des démonstrations scientifiques fondées sur des enquêtes empiriques. Les articles publiés contiennent en principe les éléments suivants correspondant aux standards scientifiques des sciences sociales :

- une problématique et une question de recherche (ou au minimum une formulation claire des objectifs de l'article),
- un cadre conceptuel présenté de manière synthétique, systématique et compréhensible pour les non-spécialistes,
- une présentation de la démarche méthodologique ainsi que des actes d'enquêtes et de collecte des données,
- une présentation et discussion des résultats et de leur interprétation,
- une conclusion effectuant un retour sur les objectifs de l'article et répondant, le cas échéant, à la question de recherche.

Des articles plus strictement théoriques ou épistémologiques sont également les bienvenus.

Espaces et Sociétés étant une revue interdisciplinaire, les articles :

- doivent être compréhensibles et pertinents pour des lecteurs non spécialistes,
- peuvent faire appel à des méthodes et des références théoriques et conceptuelles provenant de différentes disciplines,
- peuvent interroger les présupposés et les outils empiriques et théoriques d'une discipline à partir du point de vue d'une autre discipline.

La **taille** des articles soumis doit être comprise entre **40 000 signes minimum** et **45 000 signes maximum (espaces compris)** en incluant : texte, notes, références bibliographiques et annexes, mais sans compter le titre et les résumés en trois langues. Le nombre de signes doit apparaître en fin d'article. Le **titre** n'excédera pas **110 signes**. La proposition d'article sera accompagnée d'un résumé et de mots-clés qui seront traduits en anglais et, si possible, en espagnol (cf. section 2 « soumission » ci-dessous).

1.2 Notes de lecture et comptes rendus thématiques

La revue publie des **recensions d'ouvrages** parus récemment et participant de la production de la connaissance dans les disciplines et le champ d'intérêt de la revue. La taille de ces recensions varie entre **6 000** et **8 000 signes**.

La revue publie également des **comptes rendus thématiques** qui présentent et mettent en discussion un ensemble de travaux (éventuellement un ouvrage en particulier), une controverse scientifique, ou l'état de l'art sur une question actuelle. Elles se rattachent le plus souvent à la thématique du dossier thématique du numéro et permettent d'éclairer des orientations de recherche ou des débats inhérents à cette dernière, notamment pour des lecteurs non spécialistes des disciplines concernées. Ces comptes rendus ne peuvent excéder **30 000 signes** (espaces, notes, et bibliographie incluses).

1.3 Thèses

La revue sollicite des contributions visant à valoriser et à faire connaître des thèses récentes, dans les champs thématiques et disciplinaires couverts par la revue (géographie, sociologie, anthropologie, histoire, économie, sciences politiques, aménagement, architecture). Ces recensions, rédigées dans une perspective à la fois bienveillante et critique, rendent compte de thèses soutenues au cours des deux années précédentes. Afin de privilégier une approche

critique, elles ne peuvent être rédigées ni par le doctorant, ni par les directeurs de thèse, mais peuvent émaner d'autres membres du jury. Elles peuvent être envisagées :

- soit comme une *lecture critique d'une thèse*, en montrant ce qu'elle apporte au champ des connaissances,
- soit comme une *lecture critique croisée de deux ou plusieurs thèses traitant de thématiques proches*, en montrant en quoi elles contribuent à l'avancée des connaissances.

Il s'agit de contributions courtes (**10 000 à 20 000 signes**) qui seront publiées par la revue dans de brefs délais, après mise en lecture auprès du Comité de rédaction.

1.4 Autres rubriques

Les autres rubriques (« Controverse », « Rétrospective » et « Traduction ») ne publient pas de contributions proposées spontanément par des auteurs externes, mais des contributions sollicitées par des membres du Comité de rédaction (voire du Comité de lecture international) de la revue.

La rubrique « Controverse » correspond environ à la taille d'un article (50 000 signes). Elle consiste en une introduction (10 000 signes) dans laquelle l'organisateur ou l'organisatrice de la controverse présente la problématique mise en débat, explique la démarche suivie et présente brièvement les protagonistes. Les 40 000 signes restant à disposition sont répartis, en principe de manière équitable, entre les deux ou trois protagonistes de la controverse.

La rubrique « Rétrospective » consiste généralement en un texte d'environ 15 000 signes et propose un retour sur l'histoire de la revue et des postures de recherche qui ont marqué ses numéros thématiques. Le thème du numéro en cours est analysé au miroir des articles publiés dans le passé : vocabulaire, inflexions idéologiques, tournants de méthode, émergence de nouveaux paradigmes et angles d'interprétation.

La rubrique « Traduction » est alimentée par des propositions de mise en traduction émanant de membres du Comité de rédaction ou du Comité de lecture international sur la base de la sollicitation du/de la responsable de la rubrique.

2. PROCÉDURE DE SOUMISSION ET DE SÉLECTION

La revue publie uniquement des textes inédits (hormis les textes publiés dans la rubrique « Traductions »). Les propositions d'articles doivent donc être soumises **en exclusivité** à *Espaces et Sociétés*. Les propositions d'articles peuvent être soumises en *français, anglais, allemand, espagnol, portugais, ou italien*. Toutefois, dans le cas où le texte est accepté pour publication, il est de la responsabilité de l'auteur de fournir une traduction française *de qualité professionnelle*.

Lors de la soumission, les auteurs envoient une version électronique **en format Word** (le **format PDF n'est pas accepté**), soit aux coordinateurs d'un dossier (indiqués dans l'appel à articles), soit au secrétariat de rédaction (espacesetsocietes@cnrs.fr) pour un article individuel (rubrique « Varia ») ou une recension/compte rendu thématique (rubrique « Notes de lecture »). La première page doit être indépendante du texte (car elle ne sera pas envoyée aux évaluateurs) et indiquer le titre, le nom de(s) auteur(s), l'appartenance institutionnelle, la fonction et les coordonnées (adresse postale complète et adresse électronique). L'article commence à la page suivante avec un rappel du titre et ne doit évidemment pas être signé à la fin.

Dans le cas d'un article soumis dans le cadre d'un appel à articles pour un *dossier thématique*, la procédure d'évaluation est placée sous la responsabilité des coordinateurs du dossier. Dans le cas d'un article soumis comme *varia*, la responsabilité de la procédure d'évaluation est confiée à un membre du comité de rédaction.

Les articles reçus sont soumis de manière anonyme à deux évaluateurs, l'un des deux étant membre du comité de rédaction. L'autre évaluateur peut provenir soit également du comité de rédaction ou du comité de lecture international, soit être sollicité à l'externe en tant qu'expert reconnu du domaine traité par l'article. En cas de désaccord entre les deux évaluateurs, un troisième avis peut être demandé.

Sur la base des différentes évaluations, le Comité de rédaction, qui se réunit en séance plénière quatre fois par an, peut décider :

- d'accepter l'article tel quel ;
- de l'accepter moyennant des modifications mineures ;
- de considérer l'article acceptable sous réserve de modifications importantes, la décision finale dépendant d'une nouvelle évaluation par les (en principe) mêmes évaluateurs ;
- de rejeter l'article, en motivant son refus à l'auteur.

Les auteurs sont avisés dans les meilleurs délais (deux à trois mois maximum) de la décision prise par le comité. Les articles publiés engagent la seule responsabilité des auteurs.

Une fois que l'article est définitivement accepté par le(s) coordinateur(s) du dossier ou le responsable de la procédure d'évaluation (rubrique « Varia »), *sa version définitive* devra être accompagnée d'un **résumé de 1 000 signes** (maximum) et de **cinq mots clés**. Le titre, le résumé et les mots clés devront être traduits **en anglais et, si possible, en espagnol**. La page de garde devra également comprendre le nom de chaque auteur, son institution de rattachement, sa fonction, son adresse e-mail, ainsi que son adresse postale (pour l'envoi de l'exemplaire de la revue dans lequel son article sera publié).

Après acceptation de la version finale du texte soumis, les auteurs doivent signer et envoyer **l'autorisation de publication**, sans quoi l'article ne peut être ni imprimé ni publié en ligne.

3. CONVENTIONS DE FÉMINISATION DES TEXTES

La revue *Espaces et Sociétés* est ouverte à la publication de textes qui adoptent une écriture féminisée, tout en laissant ce choix à l'appréciation des auteurs. Nous les invitons à se reporter aux [conventions de féminisation](#) des textes adoptées par la revue (reprises de la Revue *Tracés*).

4. PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Le texte sera présenté de la façon la plus simple possible, de préférence en utilisant notre [feuille de style](#), disponible en téléchargement ou en suivant le descriptif ci-dessous.

4.1 Composition de l'article, titres et intertitres

– Utiliser une police Unicode (Times New Roman) et uniquement l'alphabet latin.

- Utiliser une translittération simplifiée pour les alphabets cyrillique, arabe, chinois, etc.
- Se limiter aux **4 niveaux de titre** suivants :

Titre de l'article (Titre 1)	Times 14 aligné droite
Titre de niveau 2 (Titre 2)	Times 12 aligné gauche petites majuscules
Titre de niveau 3 (Titre 3)	Times 12 italique aligné gauche
Titre de niveau 4 (Titre 4)	Times 12 italique aligné gauche (non gras)

- Les titres ne sont pas numérotés et ne comportent pas de points.

Texte	Times 12
Citation	Times 11, retrait à gauche 1,25 cm
Notes	Times 10
Bibliographie	Times 11
Épigraphe	Times 11 retrait à droite 3,5 à 4,5 cm
Résumé	Times 11
Résumé étranger	Times 11
Alinéa/début de paragraphe	Retrait 1,25 sauf l'introduction

Les auteurs proposeront un titre court de leur article (six mots maximum) pour le « titre courant » qui figurera en en-tête de la page de droite du volume imprimé.

4.2 Épigraphe

L'auteur de la citation est en bas de casse et en romain + virgule + titre en italique. Pas de guillemets ; la source de l'ouvrage est précisée dans les références bibliographiques de l'article. Exemple :

Einstein accomplit les rêves les plus contradictoires,
réconcilie mythiquement la puissance infinie de
l'homme sur la nature, et la « fatalité » d'un sacré
qu'il ne peut encore rejeter.
Roland Barthes, *Mythologies*

4.3 Italiques

Ils seront utilisés :

- pour faire ressortir des mots ou groupes de mots dans le corps du texte, notamment ceux qui font l'objet d'une analyse dans l'article (ne jamais utiliser le gras ou le soulignement) ; exemple :

C'est, je suppose, ce qui constitue l'implication la plus accablante d'une telle thèse d'un point de vue éthique et politique. La voix de la *discord* et de la *contestation* est rarement, sinon jamais, prise en considération.

– pour les titres d'ouvrages, journaux, magazines, films, tableaux... (selon les normes typographiques en usage) ; exemple :

Mon angle d'attaque ici est celui que recommande Bernard Williams dans *Ethics and the Limits of Philosophy*.

– pour les abréviations et expressions latines : *sic*, *sq.*, *in*, *id.*, *ibid.*, *et al.*, *i. e.* Toutefois, laisser en romain : cf., a priori, a posteriori, a fortiori, a contrario ; préférer « voir » à « cf. » (qui signifie « comparer ») ;

– pour tout terme ou locution d'origine étrangère non lexicalisé.

NB : Les titres d'articles ou de chapitres tirés d'un volume sont en romain et entre guillemets ; exemple :

Dans un article récent intitulé « A secret history », paru dans le *New York Times* du 25 février 2007, Carla Power rend compte...

4.4 Citations

Elles doivent correspondre exactement au texte original. L'auteur est responsable de leur exactitude. Si elles sont courtes (une à deux lignes), elles seront données dans le texte, en romain, entre guillemets. Si elles sont longues (plus de deux ou trois lignes), elles seront sorties du texte (toujours en romain), indiquées par un retrait à gauche (1,25 cm), un espace avant et un espace après, sans guillemets, références entre parenthèses. Le point final sera placé avant la parenthèse ouvrante, et non après. Dans tous les cas, elles ne peuvent excéder deux paragraphes. Exemple :

C'est une mise en accusation publique qui conduit sans coup férir au châtement, unanimement reconnu comme légitime et souhaitable, de l'accusé. Ici, la communauté de jugement se montre, au moins publiquement, parfaitement unie dans l'accusation, et elle trouve une satisfaction collective dans le châtement, tandis que l'accusé ne rencontre jamais personne qui prenne en public sa défense – lui-même ne s'y aventurant guère. (Boltanski *et al.*, 2007, p. 367)

Lorsque l'auteur traduit lui-même certains passages d'une œuvre étrangère ou ancienne, il doit faire figurer en note le passage dans la langue d'origine. Les choix de traduction les plus importants et soumis à controverse doivent être justifiés.

Lorsqu'il s'agit de longs extraits d'entretiens réalisés par l'auteur, il convient de suivre la même règle, en indiquant entre parenthèses le nom de l'enquêté et toute information utile à la compréhension des conditions de leur réalisation.

Les interventions de l'auteur dans le texte d'une citation (suppressions, adjonctions ou remplacements de mots ou de lettres) seront indiquées entre crochets :

– coupures de texte : [...]

– modifications : pren[aient]

– commentaires : [il est ici question du *Monde*] ou [nous soulignons].

Ne pas oublier la ponctuation, avant ou après la coupure.

Toutes les citations en langue étrangère seront traduites, l'original toujours donné en note.

4.5 Ponctuation et citations

Les règles de ponctuation appliquées en présence de guillemets sont les suivantes :

– si la phrase citée est complète à l'intérieur des guillemets et n'est pas suivie d'autres propos, le point final est avant le guillemet fermant :

Il lui dit : « Donnez-moi cela. »

– si la phrase citée est incomplète, le point est après le guillemet fermant :

Il déclara que l'homme avait « perdu la tête et dit n'importe quoi ».

– si la phrase citée est complète mais suivie d'autres propos, le point est à la fin de la phrase qui inclut le passage cité :

Il lui dit : « Donnez-moi cela » et sortit aussitôt.

– on ne trouve jamais une succession de points avant et après le guillemet fermant, comme :

Il lui dit : « Donnez-moi cela. ».

Références bibliographiques dans le texte : lorsque la citation est suivie de la référence entre parenthèses, on ponctue après la parenthèse fermante :

Il lui dit : « Donnez-moi cela » (Auteur, 2000, p. 23).

Il déclara que l'homme avait « perdu la tête et dit n'importe quoi » (Auteur, 2000, p. 23).

4.6 Guillemets

– Les guillemets de premier niveau, à utiliser en priorité, sont les guillemets français (en chevrons) : « ... », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant ;

– ne jamais utiliser les quotes ("") mais les guillemets anglais (" ") ;

– les guillemets anglais ne seront utilisés qu'au second niveau, à l'intérieur des précédents : « Vous avez dit "bizarre" ? », et sans espaces insécables.

– n'utiliser les guillemets que pour préciser le sens des mots mentionnés ;

– les guillemets d'atténuation ou de modalisation sont à utiliser avec parcimonie.

4.7 Majuscules

Le français fait un usage modéré des majuscules, contrairement à d'autres langues. Ne pas les utiliser dans les titres d'ouvrages français ni pour mettre un mot en valeur (préférer les italiques). Ne pas les utiliser non plus pour développer des sigles ; on développera ainsi : Centre national de la recherche scientifique (et on écrira CNRS et non C.N.R.S.).

4.8 Indications chiffrées

– Dates, pages : écrire 1995-1998 (et non 1995-98) et p. 141-149 (et non 141-9, ni pp. 141-149) ;

- pour les tomes, optez pour l’arabe : t. 1 ;
- pour les siècles : « XX^e siècle ». Les chiffres romains sont en petites capitales et le « e » est en exposant. Il importe de vérifier également la bonne typographie des siècles : XIX^e siècle et non XIX^e, 19^{ème}, 19^è ou XIX^è.
- républiques en toutes lettres : Troisième République, Quatrième République ;
- numéros des universités en chiffres arabes : Montpellier 3, Paris 12.
- arrondissement : 19^{ème}

4.9 Notes de bas de page

- Appels de note : utiliser la numérotation automatique, qui surélève d’office l’appel ; ne pas utiliser la fonction « exposant » ;
- les notes figurent en bas de page sous forme de liste courante.

4.10 Mention des noms propres dans le corps du texte

- en romain minuscule (sauf initiales) ;
- première occurrence : prénom et nom complets ;
- occurrences suivantes : le nom seul, on peut toutefois répéter le prénom si on le cite en compagnie d’un nouveau nom ;
- s’il s’agit de l’auteur d’un article ou d’un ouvrage, il sera suivi de la date de l’ouvrage cité et de la pagination entre parenthèses :

[...] mais cela ne remédiera pas à la pauvreté de la vision utilitariste de la personne (Sen, 2002, p. 55).

4.11 Abréviations

On les utilise dans les notes, ou dans les références entre parenthèses, jamais dans le texte :

page, pages	p. (ne jamais indiquer un numéro de page sans le faire précéder de p. ; ne jamais écrire pp.)
chapitre	chap.
tome	t.
manuscrit, manuscrits	ms. ; mss (sans point)
volume	vol.
feuille	f.
livre	l.
paragraphe	§
vers	v.

éditeur (scientifique)	éd. (et non pas dir. ou coord. par). Ne pas écrire éds.
édition(s)	ne pas abrégé
premier, première	1 ^{er} , 1 ^{re}
deuxième (ou autres)	2 ^e

5. ILLUSTRATIONS

5.1 Exigences techniques

Les cartes et illustrations (images, dessins, photos, plans...) *en noir et blanc* doivent être enregistrées dans un *fichier séparé en TIFF*, dès le fichier original (fichier source). Si seul un enregistrement EPS a pu être effectué, il est indispensable de fournir les valises de polices utilisées. Leur définition doit être de *300 DPI* ou *300 PPP*. Elles doivent être parfaitement lisibles dans le format de la revue (160/240 mm). Leurs dimensions ne peuvent donc excéder 120/196mm ou 196/120 mm. Une carte ou image provenant d'un fichier Word, jpeg, PowerPoint, Pict, Corel ou importée d'Internet *n'est pas exploitable*.

En règle générale, les articles ne contiendront pas plus de *trois cartes et/ou illustrations* au maximum. Des (rares) exceptions sont possibles dans le cas où la thématique de l'article le nécessite.

Les courbes, graphiques et tableaux doivent être enregistrés en fichiers séparés en noir et blanc. Chaque document de ce type doit être numéroté, avoir un titre clair et complet, accompagné de sa source datée et/ou de sa légende.

5.2 Exigences juridiques

L'auteur des photos ou documents inclus dans l'article doit être explicitement mentionné, même lorsqu'il s'agit de l'auteur de l'article lui-même. Si la photo ou le document a déjà été publié, ses références doivent être mentionnées. Sinon, l'accord écrit de son auteur est exigé.

Dans le texte de l'article, seuls les emplacements des différents documents, ainsi que leur numéro, titre et source, doivent être mentionnés.

Dans le cas où l'article comporte des illustrations, graphiques ou cartes, l'auteur devra mentionner l'emplacement de ces différentes illustrations dans le texte, ainsi que leur source et leur date. Le texte de l'article et les graphiques, illustrations et cartes devront correspondre à des fichiers informatiques séparés.

6. BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

6.1 Références bibliographiques

Toute référence bibliographique dans la bibliographie récapitulative en fin d'article doit correspondre à un appel de référence dans le corps du texte. Ce dernier consiste en la mention entre parenthèses du patronyme seul, suivi de l'année de publication, suivie d'une lettre si la bibliographie contient plusieurs ouvrages de l'auteur pour une même année, suivie du numéro

de page dans le cas d'une citation ou d'une référence à un passage très précis dans le texte : (Thébaud, 1998a, p. 190), (Thébaud, 1998 a, 1998 b), (Thébaud, 1998 ; Perrot, 2002), (Collins, 1999, p. 393 et suiv.), (Foucault, 2001, p. 1021 ; 2003, p. 133), (Bouveresse, 1989, p. 123, nous soulignons).

Quand la référence continue d'être la même, dans le texte, on recourt à *ibid.* : (*ibid.*, p. 192). On emploie *ibid.* seul quand on fait référence à la même page que la précédente citation. Au sein d'un même paragraphe, il est même possible de se passer complètement de *ibid.* : (p. 123) ; (p. 124).

NB : Même lorsque les auteurs indiquent entre crochets la date de la première édition en langue française ou de la première édition dans la langue originale dans la bibliographie, ils feront référence uniquement à l'édition à laquelle ils ont recours dans le corps du texte.

Les références bibliographiques ne sont pas développées dans les notes de bas de page, sauf pour des références utilisées une seule fois ou alors de manière plus superficielle (dans ces cas exceptionnels, on attend de l'auteur qu'il fasse apparaître directement dans le texte le lieu d'édition, l'éditeur et la date de publication pour que le lecteur puisse se repérer).

Exemple :

Il serait trop long ici de faire une généalogie de cette approche aux conséquences méthodologiques et politiques importantes. Nous renvoyons dans un premier temps le lecteur intéressé aux œuvres de Schütz et à leurs commentaires (en particulier Alfred Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1987, et Daniel Cefaï, *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schutz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Genève, Droz, 1998). Dans un second temps, la lecture des travaux de Harold Garfinkel, fondateur de l'ethnométhodologie, pourra être faite en tant que mise en œuvre empirique de la pensée schützienne, à partir d'une critique des présupposés communs aux sociologues Émile Durkheim et Talcott Parsons (*Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2007). Enfin, pour un état des travaux et des débats posés par ce courant, on pourra consulter l'ouvrage collectif dirigé par Michel de Fornel, Albert Ogien et Louis Quéré, *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale* (Paris, La Découverte, 2001).

Généralement, on indique donc la référence de la même manière que dans le corps du texte : (Gardella, 2007, p. 128) ou Linhart (1996).

6.2 Bibliographie récapitulative

Le nombre maximum de références bibliographiques est en principe limité à 25. Des exceptions peuvent être prévues pour les articles dont l'objectif est de faire un état de la littérature sur une thématique donnée. Toutes les références se trouvent en fin d'article, sous le titre « Bibliographie » ; une référence bibliographique ne renvoyant à aucune référence dans le corps du texte sera supprimée. L'ordre des éléments à mentionner obligatoirement, séparés par une virgule, est détaillé ci-dessous.

NB : Dans le cas d'une réédition ou d'une traduction d'un article, d'un ouvrage ou d'une contribution à un volume collectif, la date de parution de l'ouvrage prime, la date de première édition sera indiquée entre parenthèses.

BECKER Howard S., 1985 [1963], *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

ou AMSELLE Jean-Loup, 2005 [2001], *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.

Lorsque vous citez une référence dans une langue étrangère, mais qu'il existe une traduction française, il est recommandé de l'indiquer de la manière suivante :

BECKER Howard S., 1963, *Outsiders. Studies in the Sociology of Deviance*, New York, Free Press (*Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985).

Quand vous le jugez utile, il est aussi possible de préciser l'identité du traducteur qui vient se placer directement après le titre de cette référence :

APPADURAI Arjun, 2001 [1996], *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. F. Bouillot, Paris, Payot.

Pour les ouvrages publiés en coédition, les noms des deux éditeurs ou plus sont séparés par un tiret (-) : Gallimard-Le Seuil

Pour les éditeurs (souvent étrangers) implantés dans plusieurs villes, essayez dans la mesure du possible de citer la ville dans laquelle le livre a été réellement édité, sinon : New York-Oxford, Oxford University Press.

Dans le cas d'un collectif, comme dans le rapport ci-dessous, il est inutile d'utiliser les petites capitales :

Conseil scientifique de l'évaluation, 1996, *Petit guide de l'évaluation des politiques publiques*, Paris, La Documentation française.

– deux auteurs :

ASSAYAG Jackie et BENEÏ Véronique éd., 2000, « Intellectuels en diaspora et théories nomades », *L'Homme*, n° 156. (Assayag, Bénéï éd., 2000) ou (Assayag et Bénéï éd., 2000)

– trois auteurs :

CONEIN Bernard, DODIER Nicolas, (ou "et") THEVENOT Laurent éd., 1993, *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, EHESS.

En revanche, à partir de trois auteurs, les références dans le texte se présentent de la manière suivante : (Conein *et al.* éd., 1993).

6.3 Ouvrage

FERRY Jean-Marc, 1987, *Jürgen Habermas. L'éthique de la communication*, Paris, PUF.

– Patronyme en petites capitales + prénom en bas de casse et en entier, date, titre en italique, lieu, éditeur ;

– séparer tous ces éléments par des virgules, et non par des points.

– ne pas mettre le prénom entre parenthèses ;

– ne pas mettre de capitales à chaque mot s'il s'agit d'un ouvrage en français. S'il s'agit d'un titre d'ouvrage en anglais, mettre des capitales aux mots principaux (substantifs, adjectifs, verbes...) ; mais pour un titre d'article en anglais, procéder comme en français :

TURIEL Elliot, 1998, « The development of morality », *Handbook of Child Psychology : Social, Emotional and Personality Development*, vol. 3, W. Damon éd., New York, John Wiley & Sons.

NB : Dans les références à des ouvrages étrangers, les noms de villes sont donnés en français (Londres et non London). Dans les cas des ouvrages américains, il est inutile de mentionner l'État après la ville d'édition.

Si on cite plusieurs ouvrages d'un même auteur, on ne répète pas son nom mais on met un tiret à la place :

FERRY Jean-Marc, 1987,...

— 1990, ...

— 1995, ...

NB : Lorsque le livre est coédité, il convient d'indiquer les différents éditeurs et, le cas échéant, les différents lieux d'édition.

GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, EHESS - Gallimard - Le Seuil.

6.4 Article dans une revue

BOURGEOIS-GIRONDE Sacha, 2007, « Le paradoxe de la règle et les limites du relativisme », *Tracés*, n° 12, p. 61-76.

– Patronyme en petites capitales + prénom en bas de casse et en entier, date, titre en romain entre guillemets, nom de la revue en italique + volume et/ou numéro, pages.

– Le titre de l'article ne comporte des majuscules que dans les cas habituels, donc pas de majuscules à tous les mots même dans le cas de titres en anglais.

Lorsqu'il s'agit de citer un dossier en entier, indiquer le ou les noms des éditeurs et le titre en romain, précédé de la mention « dossier ».

COHEN Yves, PESTRE Dominique éd., 1998, dossier « Histoire des techniques », *Annales HSS*, n° 4-5.

Lorsqu'il s'agit de citer un numéro thématique, indiquer le ou les noms des éditeurs et le titre thématique entre guillemets précédé de la mention « numéro thématique », suivi du titre de la revue, puis de son numéro.

FOSSIER Arnaud et MONNET Éric éd., 2009, numéro thématique « Que faire des institutions ? » *Tracés*, n° 17.

(Fossier et Monnet éd., 2009)

NB : ne pas indiquer de nom de lieu ni d'éditeur pour les revues.

Pour n'importe quelle revue, on signalera son numéro par « n° tant ».

Les sous-titres des revues ne sont pas indispensables. (Exemple : *Vingtième siècle* plutôt que *Vingtième siècle. Revue d'histoire*)

6.5 Chapitre dans un ouvrage collectif

HABERMAS Jürgen, 1997, « La réconciliation grâce à l'usage public de la raison. Remarques sur le libéralisme politique de John Rawls », *Débat sur la justice politique*, J. Habermas et J. Rawls éd., Paris, Le Cerf, p. 9-48.

Patronyme en petites capitales + prénom en bas de casse et en entier, date, titre en romain entre guillemets, nom de l'ouvrage collectif en italique, nom (initiale + patronyme en minuscules) des directeurs de l'ouvrage + éd., lieu, éditeur, pages.

Ne pas utiliser « dir. » ou « (éd.) » entre parenthèses.

6.6 Thèse

Le titre de la thèse doit être en italique. On essaye de préciser la discipline et le lieu de soutenance. Inutile d'indiquer le directeur de recherche.

Pour des universités étrangères, lorsque la ville n'apparaît pas explicitement dans leur nom, ajoutez la précision entre parenthèses. Voir *infra*.

JARRIGE François, 2007, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machine et la genèse de la société industrielle (1780-1860)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 1.

CLIFFORD Helen, 1989, *Parker and Wakelin. The Study of an Eighteenth-Century Goldsmithing Business with Particular Reference to Garrard Ledgers, 1770-1776*, PhD, Royal College of Art (Londres).

6.7 Disque/Film

Pour les disques :

CASCONE Kim, 1999, *CathodeFlower*, Francfort, Mille Plateaux - Ritornell, RIT06.

CHARTIER Richard et SAKATA Nosei, 1999, **0/rc*, Brooklyn, 12K, 12 K 1006.

FARMERS Manual, 1999, *No Backup*, Vienne, Mego, MEGO008.

FENNESZ Christian, 1999, *+475637-165108*, Londres, Touch, TO:40.

Les films :

TRUFFAUT François, 1968, *Baisers volés*.

TSAI Ming-Liang, 2007, *I don't Want to Sleep Alone*.

6.8 Site internet

Lorsqu'il s'agit d'un article de revue électronique :

BISHOP Norman, 2006, « La participation des personnes détenues à l'organisation de la vie en détention » [en ligne], *Champ Pénal/Penal Field*, vol. 3,

[URL : <http://champpenal.revues.org/document485.html>], consulté le 11 mai 2009.

Dans le corps du texte ou en notes de bas de page, les références à des sites ou à des documents électroniques incluent la mention de l'URL et la date de consultation. Lorsque l'URL est très longue, ne donner que la racine pertinente du site.

6.9 Communication dans un colloque

Date de parution (si publication il y a, autrement date de l'intervention), « Titre de l'intervention », *Intitulé du colloque (en italique si publié)*/Intitulé du colloque (en romain si non publié), lieu, date (se contenter du jour et du mois, si le texte ne fait pas l'objet d'une publication, cf. *supra*).

VERNA Catherine, à paraître-a, « The notary as witness. Techniques and the dissemination of tacit knowledge (XIVth-XVth centuries) », *Craft Treatises and Handbooks. The Dissemination*

of Technical Knowledge in the Middle Ages, Actes de la Conférence de Cordoue, 6-8 octobre 2005.

COSANDEY Fanny, à paraître-a, « La mémoire du rang », *Historiographie an europäischen Höfen im 17 und 18 Jarhundert*, Actes du colloque international organisé par le Forschungszentrum Europäische Aufklärung e.V., Potsdam.

— à paraître-b, « Ordonner à la cour, entre promotion du sang et célébration de lapersonne royale », Actes du colloque Réconciliation et reconstruction en France aux lendemains des conflits religieux, Université de Laval, Québec.

6.10 Rapport, documentation grise

KIRSZBAUM Thomas, EPSTEIN Renaud, 2005, *Synthèse nationale des évaluations à mi-parcours des contrats de ville 2000-2006*, Paris, Rapport pour la DIV.

6.11 Exemple de bibliographie

AMSELLE Jean-Loup, 2005 [2001], *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.

APPADURAI Arjun, 2001 [1996], *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. F. Bouillot, Paris, Payot.

ASSAYAG Jackie et BENEÏ Véronique éd., 2000, dossier « Intellectuels en diaspora et théories nomades », *L'Homme*, n° 156.

BECKER Howard S., 1963, *Outsiders. Studies in the Sociology of Deviance*, New York, Free Press (trad. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985).

CERTEAU Michel (DE), 1975, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard.

CHARTIER Roger, 2006, « Récit et histoires », *Dictionnaire des sciences humaines*, S. Mesure et P. Savidan éd., Paris, PUF, p. 969-972.

CLIFFORD Helen, 1989, *Parker and Wakelin. The Study of an Eighteenth-Century Goldsmithing Business with Particular Reference to Garrard Ledgers, 1770-1776*, PhD, Royal College of Art (Londres).

CONEIN Bernard, DODIER Nicolas, THEVENOT Laurent éd., 1993, *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Paris, EHESS.

DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

— 2001a [1972], « Les problèmes de la culture. Un débat Foucault-Preli », *Dits et écrits, 1954-1988*, t. 1, 1954-1975, Paris, Gallimard, p. 1237-1248.

— 2001 b [1984], « Qu'est-ce que les Lumières ? », *Dits et écrits, 1954-1988*, t. 2, 1976-1988, Paris, Gallimard, p. 1381-1397.

GEERTZ Clifford, 1984, « Anti anti-relativism », *American Anthropologist*, vol. 86, n° 2, juin, p. 263-278.

GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, EHESS - Gallimard - Le Seuil.

JARRIGE François, 2007, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machine et la genèse de la société industrielle (1780-1860)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 1.

— 2009 (à paraître), *Face au monstre mécanique. Une histoire des résistances à la technique*, Paris, IMHO.

LATOUR Bruno, 1996, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, Le Seuil.

LUKES Steven et HOLLIS Martin éd., 1982, *Rationality and Relativism*, Cambridge, MIT Press.

PESTRE Dominique, 1995, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales HSS*, vol. 50, n° 3, p. 487-522.

— 1998, « Autour de “l’affaire Sokal” ou comment parler des sciences aujourd’hui », *Revue M*, n° 93, janvier-février, p. 56-62.

— 2006, *Introduction aux Science studies*, Paris, La Découverte.

VERNA Catherine, à paraître-a, « The notary as witness. Techniques and the dissemination of tacit knowledge (XIVth-XVth centuries) », *Craft Treatises and Handbooks. The Dissemination of Technical Knowledge in the Middle Ages*, Actes de la Conférence de Cordoue, 6-8 octobre 2005.

— à paraître-b, « Qualité des fers, prix des marchés, valeurs des hommes et des alliances (haut Vallespir, xv^e siècle) », *Mélanges en l’honneur de Maurice Berthe*, C. Denjean éd., Toulouse, Presses du Mirail.